

Correctifs et questions fréquentes

Une mise à jour des maquettes a été déployée le jeudi 27 février 2025 afin de résoudre plusieurs anomalies.

Par ailleurs, à la suite de **très nombreuses sollicitations d'assistance dans l'utilisation TotEM**, entraînant un délai de traitement allongé des demandes, nous souhaitons revenir sur les questions les plus fréquentes et la documentation présente en ligne. Il est également nécessaire de s'assurer de réunir l'ensemble des éléments nécessaire à l'analyse. (*flux en cours d'édition cf. page 36 [guide utilisateur](#) ; si l'envoi du flux en cours d'édition n'est pas possible le flux issu du progiciel financier et les annexes ...*)

Correctifs:

- Erreurs de paramétrage affectant plusieurs comptes par nature subdivisés au 1er janvier 2025 en cas de réalisations présentes pour le budget 2024 (Compte 637 en M57x ainsi que les comptes 131, 1318, 1319, 13918, 1687 et 703 en M4x). Un rapport d'anomalie était indûment présent et les montants de l'exercice précédents n'étaient pas repris pour ces articles.
- Erreur de paramétrage du nouveau compte 139188 en M43 (Affecté en compte 169188)
- Pour certains articles créés en 2025, paramétrage erroné du chapitre (013 au lieu de 13). Dans certains cas, la maquette était déséquilibrée.
- Anomalies de formatage des valeurs au sein des tableaux relatifs à la présentation fonctionnelle, en vote par fonction et par nature (III - A et IV - A en M57). En particulier, sur l'état IV - A 903 au BP par nature, les montants n'étaient pas repris.
- Non prise en compte des nouvelles subdivisions 1687x dans le total général pour l'annexe IV A1.2 « Répartition par nature de la dette" en M4x.
- Correctifs de forme sur l'annexe « Impact du budget pour la transition écologique » (Saut de page)

Utilisation TotEM : questions fréquentes

• Annexe « Impact pour la transition écologique » :

L'annexe n'apparaît pas dans TotEM, nous vous invitons à suivre la procédure page 11 et 12 de l'[aide au remplissage de l'annexe](#). (La procédure est la même pour la version 2.6 et 2.7). Veuillez vous rapprocher de votre service informatique pour la mise en œuvre de cette procédure, ou procéder à une réinstallation de l'application.

Si les données ne remontent pas lors de la visualisation, il est probable que les valeurs "NA" dans les axes 2, 3, 4, 5 et 6 ne soient pas complétées. Il est nécessaire que ces données soient inscrites lorsqu'un axe n'est pas coté pour que les données apparaissent dans la visualisation. (cf. page 5 [guide budget vert](#)).

Il est nécessaire de **renseigner la rubrique fonctionnelle pour chaque ligne**, et non la fonction. C'est le niveau le plus fin de la nomenclature fonctionnelle qui doit être utilisé (cf. tome II de l'IBC M57). Pour les budgets M4x, la colonne peut être valorisée à 0.

• Lors de l'import de votre annexe, un message d'erreur apparaît :

*Une anomalie a été détectée à la ligne 3, les **informations saisies dans le champ "Article nature" ne sont pas conformes** : - Ce champ est obligatoire. - Veuillez saisir une valeur qui suit le pattern suivant : [0-9]*. **Valeur incorrecte : "2031.0"**.*

L'erreur provient des « .0 » ajoutés dans le tableur lors de la saisie (non visibles sur excel mais présents dans le fichier). Nous vous invitons à suivre la procédure posée page 13 [du guide](#).

• Nouvelle version TotEM 2.7.1 :

• **TotEM 2.7.1 - Erreur à l'import des annexes emprunts au format .xml issus de certains logiciels de gestion de dette**. L'incident provient d'une problématique de validation des données plus restrictive. L'anomalie a été signalée à l'équipe technique.

Afin de contourner le problème deux possibilités.

1. Garder la version 2.7 de TotEM et réaliser la méthode proposée [ici](#) page 18 : (Méthode à utiliser pour les utilisateurs expérimentés).
2. Revenir à l'installation 2.6 de TotEM. Le problème n'est actuellement pas présent sur la version 2.6.

Si vous souhaitez revenir à cette version merci de nous adresser un mail : dgcl-totem-colloc@dgcl.gouv.fr

• Questions fréquentes sur le Compte Financier Unique (CFU)

• L'annexe des signatures n'est pas renseignée depuis TotEM. Elle est renseignée sur CDG-D par le comptable et l'ordonnateur après le vote (cf. [faq CFU Q.39](#))

• Les états relatifs à la vue détaillée de l'exécution budgétaire sont renseignées par le comptable, et donc ne sont pas visibles sur TotEM avant import CFU enrichi des états du comptable (cf. [sommaire des maquettes CFU, colonne "origine des données"](#))

• Les problématiques d'intégration du CFU ordonnateur dans les applications du comptable ne relèvent pas du périmètre TotEM, il est nécessaire de se rapprocher du trésorier. (cf. [faq CFU Q.29 à 31](#))

• Plusieurs états sont supprimés au CFU, notamment l'état patrimoine et détail des services

assujettis (cf. [faq CFU Q.20 et Q22](#))

- Des difficultés sont souvent rencontrées pour le remplissage des informations générales, l'état relatif à la fiscalité (THRS) et les provisions. Des éléments sont présents en [Q10, Q16 et Q21 de la faq](#))

- **Pré-requis nécessaire à un traitement efficace des demandes d'assistance support**

- Il est essentiel de fournir un descriptif détaillé des actions réalisées et des difficultés rencontrées (quelle fonctionnalité dans l'application, quels chiffres attendus sur la maquette).

- Il est nécessaire de transmettre l'ensemble des éléments : flux issus du progiciel financier, flux présents dans TotEM, fichiers d'annexes importés, partie de la maquette en anomalie, etc.

- En cas d'erreur technique, une assistance du support informatique peut être nécessaire. L'application TotEM n'étant pas une plateforme web, l'infrastructure propre à chaque collectivité ne peut faire l'objet d'une expertise par le support utilisateur. Une réinstallation complète de l'application est parfois nécessaire, en prenant soin de sauvegarder les flux en cours d'édition et les flux scellés.

Liens utiles :

[Guide annexe "Impact pour la transition écologique"](#)

[FAQ](#)

[Guide d'utilisation](#)

[Guide d'installation et exécutable TotEM 2.7](#)

Pour consulter les anciennes newsletters, cliquez [ici](#).



Désinscription